

PROGRAMMATION HIVERNALE 2017-2018

ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN

PROGRAMME POUR LES 12 ANS

LIGUE DE SOCCER RÉGIONALE DE QUÉBEC



CLASSE LOCALE

CLIENTÈLE : U12 (12 ans inclus en 2018)

NIVEAU : 'L' Local

LIGUE : LSRQ

Soccer à 7 vs 7 (en stade)

DURÉE DU PROGRAMME : 16 parties

Aucun classement

DATES ACTIVITÉS : [Camp pré-saison \[Voir horaire sur notre site Internet \]](#)

Saison : 15 octobre 2017 au 18 février 2018

JOURS CIBLÉS : Principalement les dimanches (peut-être quelques samedis)

HEURES : Entre 07:00 et 21:00

ENDROITS : Les parties ont lieu dans les stades intérieurs:

Complexe Honco, Stade Chauveau, Stade Telus, Stade Leclerc

COÛT : 235\$ avant le 14 septembre

265\$ après le 14 septembre

* Prendre note que des frais supplémentaires peuvent être facturés via le (la) gérant(e) de l'équipe pour la participation à des activités de l'équipe (tournois, parties hors-concours, etc).

Le chandail, le short* et les bas* du club sont obligatoires

* Il est possible de se procurer les bas et les shorts chez notre partenaire : Influence Sport

TARIFICATION FAMILIALE : 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés. Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous-même. Advenant un problème, nous vous informerons.

DATE LIMITE D'INSC : 14 septembre 2017

Bien que la date limite soit le 14 septembre, les catégories sont contingentées dès l'ouverture des inscriptions. L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de

LIGUE DE DÉVELOPPEMENT



CLASSE "A" & "AA"

CLIENTÈLE : U12 (12 ans inclus en 2018)

NIVEAU : 'A' Développement

LIGUE : LSQM

Soccer à 7 vs 7 (en stade)

DURÉE DU PROGRAMME : 14 parties

Aucun classement

DATES ACTIVITÉS : [Camp de sélection \[Voir horaire sur notre site Internet \]](#)

Saison : 14 octobre 2017 au 17 février 2018

JOURS CIBLÉS : Samedi

HEURES : Entre 07:00 et 21:00

ENDROITS : Les parties ont lieu dans les stades intérieurs:

Complexe Honco, Stade Chauveau, Stade Telus, Stade Leclerc
Trois-Rivières & Victoriaville

COÛT : 235\$ avant le 14 septembre

265\$ après le 14 septembre

* Prendre note que des frais supplémentaires sont facturés à la fin octobre via le (la) gérant(e) de l'équipe représentant la différence entre les frais de base et la participation à la ligue de développement (50\$).

Il peut y avoir aussi d'autres frais inhérent aux activités de l'équipe (participation à des parties hors-concours, tournois, etc).

Le chandail, le short* et les bas* du club sont obligatoires

* Il est possible de se procurer les bas et les shorts chez notre partenaire : Influence Sport

TARIFICATION FAMILIALE : 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés. Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous-même. Advenant un problème, nous vous informerons.

DATE LIMITE D'INSC : 14 septembre 2017

Bien que la date limite soit le 14 septembre, les catégories sont contingentées dès l'ouverture des inscriptions. L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de

participants par catégorie, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente.

EQUIPEMENT DU JOUEUR : Souliers de soccer, protège-tibias, bas et short aux couleurs du club. Le chandail est prêté par l'Association.

PHOTO : Les joueurs ci-dessous devront se présenter à nos bureaux :

- Tous les joueurs U09 qui n'ont jamais joué au soccer pour un club de soccer ;
- Certains joueurs devront se présenter - sur invitation du club - puisque les cartes d'identités sont valides trois (3) ans pour les juvéniles et cinq (5) ans pour les seniors et adultes.

CONDITIONS : Les inscriptions sont conditionnelles à l'implication d'entraîneurs bénévoles pour chacune des équipes. Si vous êtes intéressés à entraîner une équipe, nous vous invitons à compléter le formulaire en ligne.

Le chandail du club est prêté pour la saison et doit être remis en bon état. Si tel n'est pas le cas, un montant de 30\$ (U04 à U08) ou 60\$ (U09 à senior) sera facturé au participant.

Par respect pour vos coéquipiers et entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux activités de l'équipe dans une proportion d'au moins 75%. Nous demandons à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement de ne pas s'inscrire.

DEMANDES PARTICULIÈRES : Tel que stipulé dans la politique de formation des équipes de l'ASML, seulement les demandes particulières (jouer avec un ami, un entraîneur en particulier, ...) sont acceptées pour les catégories U04 à U08. À l'égard d'une demande de surclassement (évoluer avec la catégorie d'âge supérieur), cette dernière sera acceptée si les critères évoqués à l'article 5.4 de la politique de formation des équipes de l'ASML sont respectés.

POLITIQUES : [Politique de formation des équipes \(ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS\)](#)
[Politique de remboursements \(ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS\)](#)

MODALITÉS DE PAIEMENTS : Les paiements par cartes de débit, de crédit ou chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques postdatés. Les chèques devront être faits à l'ordre de : MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les 72 heures ouvrables suivant l'inscription. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée.

PAR INTERNET :

Via votre institution financière (ACCES D, TELNAT) en ajoutant le fournisseur "Association de soccer du Mistral Laurentien" en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne.

PAR LA POSTE :

Transmettre un chèque au 1565, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 daté de la journée de votre inscription, à l'ordre de ASML, en indiquant au bas du chèque le numéro de référence variable remis suite à l'inscription.

EN PERSONNE :

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1565, Turmel à l'Ancienne-Lorette. Les modes de paiements sont par carte de débit ou de crédit ou par chèque.

Aucun paiement en argent n'est accepté.

POUR VOUS INSCRIRE : Dès le 21 août 2017 - Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)
<http://mistrall Laurentien.com/inscription-en-ligne/>

participants par catégorie, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente.

EQUIPEMENT DU JOUEUR : Souliers de soccer, protège-tibias, bas et short aux couleurs du club. Le chandail est prêté par l'Association.

PHOTO : Les joueurs ci-dessous devront se présenter à nos bureaux :

- Tous les joueurs U09 qui n'ont jamais joué au soccer pour un club de soccer ;
- Certains joueurs devront se présenter - sur invitation du club - puisque les cartes d'identités sont valides trois (3) ans pour les juvéniles et cinq (5) ans pour les seniors et adultes.

CONDITIONS : Le candidat doit obligatoirement participer au camp de sélection. Nous encourageons les candidats à s'inscrire au volet LSRQ au préalable pour garantir une place au cas où celui-ci ne serait pas sélectionné.

Le chandail du club est prêté pour la saison et doit être remis en bon état. Si tel n'est pas le cas, un montant de 30\$ (U04 à U08) ou 60\$ (U09 à senior) sera facturé au participant.

Par respect pour vos coéquipiers et entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux activités de l'équipe dans une proportion d'au moins 75%. Nous demandons à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement de ne pas s'inscrire.

DEMANDES PARTICULIÈRES : Tel que stipulé dans la politique de formation des équipes de l'ASML, seulement les demandes particulières (jouer avec un ami, un entraîneur en particulier, ...) sont acceptées pour les catégories U04 à U08. À l'égard d'une demande de surclassement (évoluer avec la catégorie d'âge supérieur), cette dernière sera acceptée si les critères évoqués à l'article 5.4 de la politique de formation des équipes de l'ASML sont respectés.

POLITIQUES : [Politique de formation des équipes \(ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS\)](#)
[Politique de remboursements \(ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS\)](#)

MODALITÉS DE PAIEMENTS : Les paiements par cartes de débit, de crédit ou chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques postdatés. Les chèques devront être faits à l'ordre de : MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les 72 heures ouvrables suivant l'inscription. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée.

PAR INTERNET :

Via votre institution financière (ACCES D, TELNAT) en ajoutant le fournisseur "Association de soccer du Mistral Laurentien" en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne.

PAR LA POSTE :

Transmettre un chèque au 1565, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 daté de la journée de votre inscription, à l'ordre de ASML, en indiquant au bas du chèque le numéro de référence variable remis suite à l'inscription.

EN PERSONNE :

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1565, Turmel à l'Ancienne-Lorette. Les modes de paiements sont par carte de débit ou de crédit ou par chèque.

Aucun paiement en argent n'est accepté.

POUR VOUS INSCRIRE : Dès le 21 août 2017 - Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)
<http://mistrall Laurentien.com/inscription-en-ligne/>